



# Peyrolles-info

## 158

Comme chaque dernier samedi de juillet c'était la fête à Peyrolles le 27 juillet dernier avec un groupe de jazz sud-américain et un superbe buffet qui ont permis à tous de se rencontrer et d'échanger.



Photos Dao

# Conseil municipal du 13 septembre 2019

Étaient présents : François Abbou, Bernard Bordarier, Pierre Deleuze, Nicolas Geoffray, Pierre Hénon, Jean Paulin, Thierry Ponsin.

Secrétaire de séance : Bernard Bordarier.

La séance est ouverte à 18h

Le compte-rendu de la séance du 23 juillet 2019 est adopté à l'unanimité.

## 1. TRANSFERT DES COMPÉTENCES EAU ET ASSAINISSEMENT

Par délibération en date du 26 juin 2019 la Communauté de communes Causses Aigoual Cévennes a acté le transfert à son profit des compétences eau et assainissement au 1er janvier 2021. Le conseil municipal a pris connaissance des nombreux documents, financiers et techniques, élaborés pour étayer ce choix. Ils sont souvent confus voire inexacts. Il nous faut cependant trancher, sachant que le conseiller qui assume actuellement bénévolement la lourde tâche de surveillance et entretien de notre réseau ne souhaite pas poursuivre cette tâche. La seule alternative est d'ailleurs un report au 1<sup>er</sup> janvier 2026 et seulement si au moins 4 communes représentant au moins 1 140 habitants se prononcent contre le transfert.

Après un long débat le conseil se prononce pour le transfert des compétences eau et assainissement à la Communauté de communes par 3 voix pour, 2 contre et 2 abstentions.

## 2. REMBOURSEMENT DE FRAIS DE MATÉRIEL POUR RÉTABLIR INTERNET

Comme de nombreux habitants, la mairie a été totalement coupée des services Orange (internet et téléphonie classique) du 7 juin au 3 septembre. Afin de rétablir ces services pendant cette panne et toute panne ultérieure, devant l'urgence, un conseiller a acheté sur ses deniers personnels, avec l'autorisation du maire, un routeur et une antenne 4G ainsi qu'un support mural pour un montant total de 374 € TTC. Il convient de délibérer pour que la commune puisse rembourser l' élu qui a présenté les factures dont il s'est acquitté en lieu et place de la mairie. L' élu concerné sort de la salle et ne participe ni à la délibération ni au vote.

Accord unanime du conseil

## 3. RPQS 2018

**(RAPPORT SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ DU SERVICE PUBLIC D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE)**

Le Maire présente ce rapport. Il est public et permet d'informer les usagers du service, notamment par une mise en ligne sur le site de la commune et sur le site de l'observatoire national des services publics de l'eau et de l'assainissement ([www.services.eaufrance.fr](http://www.services.eaufrance.fr)).

Accord unanime du conseil

## 4. ADRESSAGE

L'intérêt d'établir un plan d'adressage de la commune (dénomination des voies et numérotation des bâtiments) est multiple : il permet une meilleure identification et facilite

l'intervention des secours comme la gestion des livraisons. De plus l'adressage constitue un prérequis obligatoire pour le déploiement de la fibre optique par Altice qui va remplacer le réseau Orange d'ici fin 2022.

Il s'agit aujourd'hui de valider le principe général de la mise en place de l'adressage, le conseil sera amené par la suite à se prononcer sur le choix des noms de voies et la numérotation après consultation de la population.

Accord unanime du conseil

### Questions diverses :

- **Chemin de Valescure** : en décembre 2018 un mur a été endommagé par le passage d'un camion lors de l'intervention suite à un éboulement obstruant ce chemin. Les assurances de l'entreprise comme de la mairie refusant la prise en charge de ce sinistre il a été convenu un partage des frais de 2/3 pour l'entreprise et 1/3 pour la commune. Accord du conseil.
- **Cour de la mairie et La Planque**: Des devis ont été réalisés par l'entreprise Richard Valmalle. A la Mairie pour la réalisation de deux portails en fer en remplacement des portails délabrés, à La Planque pour le rescelllement de deux portails.. Accord du conseil.
- **Pylône de téléphonie mobile** : il serait finalement situé chez un propriétaire privé sur la commune de l'Estréchure, toujours au lieu-dit Boulègues. Les services fonciers du département sont en discussion pour finaliser cet emplacement.

La séance est levée à 19h30

Le SYMTOMA (SYndicat Mixte de Traitement des Ordures Ménagères et Assimilées) nous rappelle d'éviter les gobelets jetables et, sinon, de privilégier les gobelets carton.

